Extrait des Registres de la Société Royale De Médecine.

Bibliothèque Nationale de Médecine

Nous avons été chargés par la Société Royale de Médecine de lui rendre Compte des Ratelliers et dents artificielles que le Sr. Dubois de Chemant a présenté à la Compagnie.

Depuis longtems les Dentistes se sont occupés des moyens de Suppléer aux dents qu'on avoit perdues, et même de construire des Machoires et des Ratelliers artificiels pour les personnes auxquelles il ne restoit aucune dent, tant pour faciliter la prononciation et rendre plus aisée la mastication des Alimens, que pour sauver la difformité qui résulte de la perte totale des dents.

Les différens Ratelliers que l'on a faits jusqu'àprésent, ont été fabriqués tantôt d'Ivoire, tantot de dents d'hyppopotame ou cheval marin ; quelquefois de dents humaines bien saines enchassées dans une base ou fausse machoire d'Ivoire. Mais ces Ratelliers, quoique bien imaginés, et pouvant remplacer les dents, ont de grands inconvéniens. Outre que leur blancheur se ternit insensiblement, les matières dont ils sont composés s'altèrent par le séjour, tant de la salive que des débris des Alimens qui s'y attachent, et cette altération produit bientôt une odeur désagréable, tant dans la bouche de ceux qui portent ces Ratelliers, que pour les personnes auxquelles ils sont dans le cas de parler. Nous avons cru devoir mettre sous les yeux de la Compagnie, plusieurs de ces Ratelliers qui ont été portés quelquetems, et dont les fausses dents ont été gatées

ARC 44 n°24 (5)

et arrières. M. de Chémant a cherché à composer des dents artificielles séparées et des ratteliers entiers avec une matière qui, étant inaltérable par la salive et par les débris d'alimens, ne put donner aucune odeur à la bouche, et n'eut aucun des inconvéniens qu'on pourroit reprocher aux différentes substances, qu'on a employées jusqu'ici, pour le même usage. Il nous a présenté, ainsi qu'à la Société, des dents et des ratteliers entiers de cette composition, qui paroissent remplir toutes les conditions que l'on peut désirer, surtout d'après l'essai qu'en a fait un de nous.

Nous pensons donc que la Compagnie doit approuver la composition des nouveaux ratteliers de M. de Chémant, comme pouvant être utile aux personnes qui ont besoin de ce secours, soit pour la prononciation, soit pour la mastication.

Au Louvre le 22 avril 1788.

Signés Geoffroy, hallé, et de fourcroy.

La Société Royale de Médecine ayant entendu dans sa séance tenue au Louvre le 22 avril 1788, la lecture du Rapport ci-dessus, a entièrement adopté les conclusions, et a jugé que les dents artificielles et les ratteliers de la composition du S. Dubois de Chémant, étoient dignes de son approbation. Ce que je certifie véritable.

a Paris ce 18 mai 1788.

Signé Vicq d'azir Secretaire perpétuel.

Lettre adressée aux Auteurs du Journal

Messieurs

Votre journal qui est le dépôt des découvertes, tant dans les sciences que dans les arts, ne sert pas toujours la pureté de nos intentions; l'envie et la malignité viennent de se couvrir du voile de l'honneur et de la réputation pour me dénigrer dans l'esprit du public.

Non est invidia super invidiam

Il faut avouer, Messieurs, que le S. Dubois Foucou Dentiste du Roi en survivance, fournit une preuve bien evidente de cet adage; la critique qu'il vient de faire de ma decouverte ne manquera pas de devenir suspecte à tout lecteur impartial qui saura qu'il est dentiste.

Comment se peut-il faire, Messieurs, qu'un homme qui doit approcher de la personne sacrée de S. Mté. dont les actions doivent etre pures et irréprochables, ait fait pour protéger

cette branche de la chirurgie puine par une méchanceté dont il n'est pas d'exemple, chercher à perdre dans l'esprit du public un pere de famille, et dans son honneur et dans sa fortune qui a sacrifié ses peines et son industrie à une découverte où il est parvenu avec succès, à force d'essais et d'expériences réitérées, découverte qui a été approuvée par les plus celebres chirurgiens et par la Société Royale de médecine, le 22 avril D^r.
Comment se peut-il faire enfin, qu'un Dentiste, à lui seul veuille aller, contre l'approbation générale des personnes d'un aussi grand mérite, dont les réputations sont établies dans toute l'Europe avant qu'on sut qu'il existat un tel homme.

Pour convaincre le S. Duboit foucon, je n'ai besoin de me servir que de ses propres armes, en effet vous vous etes, Messieurs, surement apperçu, comme moi, qu'il est en contradiction avec lui-même; il commence d'abord par dire que la matière a été employée il y a longtems sans succès, et plus bas il dit, qu'il en a restreint l'utilité, dans un certain nombre de cas; il faut donc conclure de cette assertion, que si c'etoit la même matière que j'emploie, qu'on eut employé il y a longtems, on eut comme moi, réussi, au moins, dans un petit nombre de cas: ce qui démontre évidemment que ce n'est pas la même matière, car on auroit infailliblement réussi comme moi; s'il convient que ma matière est incorruptible et préférable dans certains cas, je soutiens, comme je l'ai démontré à l'academie, qu'elle est bonne à faire, dans tous les cas, des dents et Rateliers simples et doubles, ce qui gît dans le plus ou moins d'industrie.

Si nous voyons que le S. Duboit foucon soit en contradiction avec lui-même nous verrons s'il veut nous rapporter le rapport en entier que le contenu de la Lettre qu'il vous a écrite si toutefois c'est le même sur lequel il m'a dicté lui-même de sa bouche, les trois lignes Italiques qui se trouvent dans mon imprimé approuvées par M. Louis, où il est dit que la matière est incorruptible, impénétrable à la salive, ne donnant aucune odeur, et préférable aux substances qu'on a employé jusqu'à présent; je défis au S. Duboisfoucou de prouver le contraire puisqu'il convient lui-même de son incorruptibilité.

Si le S. Dubois foucou eut eu des intentions aussi pures comme il le prétend, pour l'intérêt public et pour sa réputation, il n'eut pas manqué de se faire appuyer par M. Sue premier Commissaire nommé par l'Académie, seul capable de mériter la confiance publique.

Ce qui est encore plus etonnant, c'est que le S. Duboisfoucou lui-même si emerveillé de ma découverte, et après quelques indices qu'il a cru d'avoir tiré de moi s'est avisé de faire construire à grands frais, tout récemment, un four, pour

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

essayer de faire comme moi : Mais n'ayant pu réussir il n'est pas surprenant que ses opérations lui ayent manqué totalement ; surtout s'il s'est servi de cette prétendue ancienne matière, dont il entend parler. Pourquoi je dois prévenir le public pour qu'il ne soit pas surpris par aucune contrefaction de ma composition, qui n'est pas susceptible d'être décomposée, qu'il n'y a que moi seul qui en ai, et seul approuvé par la Société Royal de médecine.

Le peu d'espace, Messieurs, que me prescrit votre journal, ne me permettant pas de m'étendre plus loin, sur bien d'autres faits que j'ai à mettre au jour et que je me réserve d'expliquer dans un autre tems, je crois d'avoir assez convaincu le public de la fausseté des assertions du S. Dubois foucou, que la jalousie et l'intérêt lui ont fait dicter, et que son improbation ne pourra jamais l'emporter sur l'approbation authentique de la Société Royale de Medecine, celle de M. Louis, et de plusieurs autres Medecins et chirurgiens célèbres qui ont vu réussir dans tous les cas, mes expériences. Le S. Dubois foucou lui-même s'est convaincu de cette vérité chez plusieurs de mes pratiques chez lesquelles il s'est transporté avec M. De Chancereux que la Société avoit chargé de voir les expériences et de lui en rendre compte.

Je ne répondrai à aucune replique, dit le S. Dubois foucou, c'est donc à dire qu'il lui sera permis de donner un coup de poignard à un homme, sans qu'il puisse se venger, quelle infamie ! Voila je crois, Messieurs, à son désir ma réponse sans replique, quoique j'espere qu'il voudra bien m'en faire une pour me justifier lui-même, il le doit comme homme, mais encore par la place qu'il occupe, qui ne lui doit faire connoitre que le bien de ses concitoyens.

J'ajouterai pour terminer, que j'ai d'autant plus lieu de me plaindre de ses procédés, que lui-même s'est servi pour me mordre, des deux dents de ma composition que je lui ai faites attaché à sa machoir supérieure nonobstant un ratelier que je lui ai fourni pour une de ses pratiques, qu'il ne m'a pas encore payé. Enfin pour que le S. Dubois foucou n'ait plus de dents contre moi à moi appartenant, j'espere qu'il voudra bien me rendre les deux que je lui ai fait, je pourrai les placer dans une bouche moins venimeuse ; comme aussi de faire defaire le four qu'il a fait faire pour m'imiter.

J'ai l'honneur d'etre

je vous prie, Messieurs de vouloir bien mettre à la suite de ma lettre, l'extrait du Rapport de la Société Royale de Medecine, et de vouloir bien assurer le public, que vous avez vu dans mon imprimé, l'approbation de M. Louis.